

## RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Projets préalables pressentis

## ► Haies et futaies

Constitution de haies et de futaies sur tout le pourtour de la parcelle globale pour évaluer l'impact de création d'un biotope favorisant une diversité biologique offrant des prédateurs naturels pouvant réduire l'utilisation de pesticides dans les cultures.

## ► Sauvegarde d'essences fruitières

Constitution sur une surface d'un hectare d'un verger et autres espèces arboricoles pour la plantation d'essences indigènes en voie de disparition. Ceci offrira une diversité végétale et un apport de ressources non négligeables.

► **Sauvegarde des abeilles**  
Implantation dans l'espace du verger d'essaims d'abeilles pour la sauvegarde et le développement des essaims.

## ► Etude d'impact des activités humaines sur l'espace naturel

Dans quatre chapelles (serres), constitution de deux double biotopes (jumeau) avec des arbres (hauteur limitée par les serres), des haies et des buissons, de la vie sauvage, pour reconstituer un espace naturel de notre latitude et introduction, sur un des deux espaces, d'une « pollution » selon le fonctionnement de notre société. Jets de déchets de toute nature, activités humaine « touristique » pour évaluer les contraintes au développement des deux espaces. Etude comparative dans la durée pour évaluer l'impact de l'empreinte humaine.

## ► Etude de culture biologique

Développement sur une étendue de près de 25'000 m<sup>2</sup> excluant tout apport chimique, de cultures spécifiques à nos contrées.

## ► Les engrais « naturels »

Plusieurs pays ont développé des concepts d'enrichissement du sol par l'utilisation de processus sans impact sur le terrain naturel et la biosphère (pas d'effet de gaz par putréfaction ou démarches assimilées).

## ► Réserve pour développements futurs

Une partie des terrains et des serres sont en réserve pour des projets spécifiques qui pourront être formalisés en fonction des moyens et potentiels offerts.

UN ENVIRONNEMENT, UNE HUMANITÉ,  
UNE VIE SAUVAGE, ONE NATUREOne Nature  
Foundation  
pour la protection de notre  
planète

Fondation exonérée d'impôts et reconnue d'utilité publique à but non lucratif, dont le siège est à Vevey a été créée le 31 mai 2007.

## Contact

Case postale

Quai Perdonnet 5

1800 Vevey 1

T +41 21 925 00 33

F +41 21 925 00 34

www.onenaturefoundation.org

contact@onenaturefoundation.org

## Don

CAISSE D'EPARGNE

RIVIERA Vevey

IBAN

CH48 0834 9001 C900 0398 8



## Dans ce numéro

Présentation des projets

BEE ALIVE PROJECT

ONE LIFE PROJECT

## INFORMATIONS

## sur nos récents développements

La Fondation se fonde sur le principe que la croissance économique, la soif de connaissance, la recherche permanente d'horizons nouveaux font partie de l'activité de l'humanité qui s'est amplifiée depuis le 20<sup>ème</sup> siècle. Il y a ceux qui veulent lutter contre cet état de fait, ceux qui souhaitent marquer leur empreinte et ceux qui vivent simplement au quotidien car ils n'ont pas d'autres solutions. Nul besoin de chercher la pierre philosophale. Nous formons un ensemble qui doit se perpétuer pour que la « Vie » se poursuive dans le respect de chacun tout en conservant la permanence de l'évolution, en harmonie avec notre environnement.

C'est dans ce but que One Nature Foundation souhaite répondre au défi d'une humanité qui désire poursuivre son activité, recréer les conditions cadres d'un développement économique respectueux de l'environnement tout en se réconciliant avec une nature meurtrie.

Ainsi, la Fondation a défini son désir de soutenir toute activité d'éducation dans la prise de conscience de la préservation de l'environnement ainsi que l'acquisition de terres afin les rendre à leur état naturel.

Pour réaliser son but, One Nature Foundation investit exclusivement dans des projets, entreprises, travaux ou recherches dans les domaines des technologies et des services liés à l'environnement.

Entre autres, des participations sont faites à long terme d'où est exclu toute opération de trading et commerce de titres. En aucun cas, des opérations à caractère spéculatif ne sont autorisées.

Nous souhaitons via "LES INFOS" vous donner une vue de notre engagement et ainsi vous permettre de nous accompagner en faisant de chacun de vous un ambassadeur d'un projet ambitieux, mais dont les aboutissements doivent répondre à une vision de développement durable.

Nous souhaitons que vous puissiez nous aider en parlant de **One Nature Foundation** aux personnes attentives au respect de notre planète et qui peuvent partager nos projets et ainsi créer les moyens nécessaires à la réalisation de nos objectifs.

Le Conseil de fondation

One Nature Foundation

Acting for the environment



## Don

CAISSE D'EPARGNE

RIVIERA Vevey

IBAN

CH48 0834 9001 C900 0398 8



## Conseil de fondation

M. Olivier Ferrari, Président  
Mme Dominique Brustlein-Bobst  
Mme Sylvie Ferrari  
Mme Anne Hebeisen  
M. Claude Gonet  
M. Patrick Henry

**One Nature Foundation** est composée d'un Conseil de fondation qui délègue, selon les projets, à des personnes engagées, la réalisation et le pilotage des développements.

### Le Conseil de fondation :

- est le garant du respect des statuts,
- décide des développements.

### Évaluation, réalisation et pilotage des développements :

- évaluation des projets de développement conformément aux statuts,
- proposition au Conseil de fondation,
- pilotage et développement de chaque projet.



## BEE ALIVE PROJECT

Photo des ruches de Suchy

### SPECIFICITE DU PROJET

"BEE ALIVE PROJECT" planifie une étude initiale d'impact sur dix ans du développement des abeilles en milieux hostiles de différentes natures.

### IMPLANTATIONS

Plusieurs zones ont été définies afin de représenter une diversification du milieu de développement des ruches et ainsi de disposer d'une base de données large et significative pour en retirer des considérations scientifiques utiles et une meilleure compréhension de l'impact de l'environnement sur les abeilles.

Ces lieux sont :

- Zone industrielle sur le site de Bobst Mex SA.
- Suchy, dans une zone relativement protégée sur une propriété de 1 hectare planté d'arbres fruitiers et de fleurs mellifères.
- Zone urbanisée de l'EPFL.
- Zone campagnarde dans la plaine du Rhône dans la région de Noville.
- Zone industrielle dans un emplacement où sont implantées 28 antennes paraboliques de transmissions de médias.

### STRUCTURES IMPLANTEES

24 ruches avec les essaims d'une même espèce seront réparties par lot de 4 ruches sur des tables identiques.

Seul le site de Bobst Mex SA accueillera 2 tables de 4 ruches. Une table fera l'objet d'une exploitation poussée alors que la deuxième table sera exploitée selon les paramètres applicables aux quatre autres tables.

### SUIVI DU PROJET

Le gardien de nos abeilles, nous l'avons trouvé en la personne de Monsieur Jean-Luc Rossier.

### ETABLISSEMENTS D'UN PROTOCOLE D'ETUDE

Nous sommes en phase de formalisation d'un protocole d'étude à valider scientifiquement, pour lequel il convient d'une part d'identifier chaque lieu dans le rayon de butinage des abeilles afin d'en relever les hostilités et qualités. Chaque année, une étude d'évolution du lieu doit être réalisée pour être implémentée dans les données d'analyses. D'autre part, il convient d'effectuer des analyses sur les causes

de mortalité des abeilles (par un comptage lors des prélèvements des abeilles mortes) et de faire des analyses des éléments des constituants que sont le propolis, le pollen et le miel.

Les analyses doivent permettre d'identifier les constituants de chacun des éléments, en ressortant les particules de «pollution» et ceci comparativement à l'environnement pré-identifié et son évolution dans le temps.

« Le site de Bobst Mex SA accueillera 8 ruches ».

### FINANCEMENT

Chaque année depuis 8 ans, il est organisé bénévolement par l'un de nos partenaires, une journée de récolte de fonds avec le tournoi de Golf InterEntreprises, dont les revenus sont reversés intégralement à One Nature Foundation permettent de couvrir en partie la création et la réalisation de cette étude. Tous les donateurs en sont généreusement remerciés.



## Présentation d'un projet d'envergure

### APPELS A DONATIONS

**One Nature Foundation** se prépare à lancer son premier projet d'envergure et fait un appel à donations pour le développement de celui-ci. Dans ce premier bulletin d'information, nous vous présentons notre démarche. Nous souhaiterions ainsi créer une grande chaîne de solidarité pour permettre des connexions entre les personnes qui seraient prêtes à soutenir **One Nature Foundation**.

Nous rappelons que toute donation peut faire l'objet d'une exonération fiscale, vu la nature de notre Fondation. Nous remercions d'ores et déjà toutes celles et tous ceux qui nous permettront de réaliser ce projet ambitieux et nous sommes très heureux de vous le faire découvrir.

### SPECIFICITE DU PROJET

La Fondation souhaite acquérir un ensemble de terrains et infrastructures pour développer un centre de mise en valeur de différents concepts de cultures, d'éco-systèmes, de centre d'observation et de recherche dans le domaine du développement durable et de la sauvegarde d'espèces végétales.

### DE QUOI PARLE-T-ON ?

La Fondation a la possibilité d'acquérir un ensemble de terrains et d'infrastructures afin de développer son projet sur la commune d'Yverne. Ceux-ci représentent : 1 bâtiment agricole de 4'817m<sup>2</sup> (serre), 1 bâtiment de 86 m<sup>2</sup>, 1 bâtiment de 272 m<sup>2</sup>, 1 serre de 6'681 m<sup>2</sup>, 1 serre de 6'466 m<sup>2</sup>, d'un pré-champ d'une surface de 58'380 m<sup>2</sup>.

### PREMIERS DEVELOPPEMENTS PRESENTES A LA COMMUNE

Nous devons obtenir un certain nombre d'autorisations et avons d'ores et déjà formulé des premiers projets. L'ensemble devra recevoir l'approbation des autorités cantonales et communales.

Une étroite collaboration entre les parties et différents conseillers est en cours. Un groupe de personnes s'est constitué pour nous accompagner et formaliser notre projet. Les éléments décrits ci-après doivent permettre une première présentation pour convaincre les premiers donateurs afin de nous offrir la possibilité d'acquérir le domaine et de garantir le développement.

Nous recherchons une première enveloppe globale de CHF 2 millions, qui doit assurer un fonctionnement initial et offrir au comité de pilotage de recherche des fonds de la mise en place des conditions cadres d'un développement à long terme.

Les différents développements qui vous sont présentés plus loin sont des pistes que nous explorons. Nous les développerons au fur et à mesure de l'entrée des fonds et de l'obtention des autorisations.

Même si l'ensemble de ces projets sont applicables, ils n'utiliseront pas la pleine capacité des surfaces disponibles, ce qui permettra à futur l'intégration de nouveaux projets.

« Vu la nature de notre Fondation, toute donation peut faire l'objet d'une exonération fiscale ».

## La force des mots...Le pouvoir des actes

Les membres du Conseil de fondation agissent tous à titre bénévole avec la volonté d'apporter une réponse de réconciliation d'un développement économique intégré à l'environnement. Ils sont aussi conscients qu'il convient également d'intégrer l'environnement dans le développement économique.

Tous les frais d'administration sont pris en charge par des sociétés qui soutiennent l'action de **One Nature Foundation**.